

### I. BELLINA

# Révolution pédagogique en Italie ?

Le 15 juin 1955, le ministère Ermini énonçait une série d'instructions qui semblaient modifier de fond en comble la pédagogie officielle italienne et ouvrir des controverses aussi variées que passionnées. En quoi consiste cette révolution et quelles sont les réactions des revues pédagogiques italiennes devant ces modifications ?

Les nouveaux programmes sont à la fois une réforme de structure dans l'École primaire et une réforme plus proprement didactique.

### Réforme de structure

L'organisation scolaire italienne sur le plan de l'École primaire est sensiblement semblable à la nôtre : scolarité obligatoire de 6 à 14 ans énoncée dans un article de la Constitution (art. 34). Dans les grandes villes, les enfants changent de classe tous les ans jusqu'à 12 ans. A partir de cette classe (la 6<sup>e</sup>), plus rien n'est prévu au point de vue programme : les enfants qui ne vont pas à l'école moyenne ou à l'école d'orientation (plus technique) seraient destinés à doubler et tripler cette dernière classe. En fait, beaucoup d'enfants quittent l'école à 12 ans puisque seulement 18 % des enfants fréquentant l'École primaire continuent leurs études dans les écoles moyennes. On estime à 230.000 les enfants qui quittent l'école à 12 ans.

Les nouveaux programmes ont essayé de remédier à cet état de choses en créant l'École post-primaire qui, d'ailleurs, par un jeu ingénieux de compression des effectifs, n'occasionnait aucune dépense supplémentaire à l'Etat. Cette École, nantie d'un programme assez vague, s'est trouvée elle aussi en butte à des controverses et à des polémiques. La création de ces classes post-primaires est subordonnée à la non-existence d'Écoles secondaires dans la localité.

Le passage d'une classe à l'autre se fait au moyen d'examens : examen normal en juillet, examen de réparation en octobre. La nouvelle réforme porte aussi sur l'organisation scolaire : au lieu de huit classes elle institue trois cycles : le premier de deux ans, les deux autres de trois ans. Les enfants, au lieu de doubler une classe, ne pourront être jugés aptes à suivre le cycle suivant qu'après avoir terminé le cycle précédent. Si bien que la structure de l'École primaire peut se résumer ainsi :

- 3 cycles : a) 2 ans..... École primaire.
- b) 3 ans..... École primaire.
- c) 3 ans..... École post-primaire.

## Caractéristiques pédagogiques des nouveaux programmes

La nouvelle pédagogie officielle italienne est basée sur deux principes pédagogiques valables :

- le respect de la liberté des enfants ;
- la prétention de faire de l'Ecole un instrument d'éducation totale.

Ces deux principes sont étayés de piliers assez surprenants :

- l'enseignement religieux devient base et couronnement de l'œuvre éducative (l'enseignement religieux catholique, bien entendu) ;
- l'étude du milieu, d'ailleurs orientée dans un sens religieux (« Par cette découverte graduelle des hommes et des choses, le maître éclaircira et donnera à l'enfant le sens, déjà présent en lui, de la beauté et de l'harmonie de la Création ») est partie intégrante de l'enseignement.

Les programmes définissent alors les exigences pédagogiques de l'enseignement primaire :

- a) la nécessité de se mouvoir dans le monde concret de l'enfant, tout intuition, imagination et sentiment ;
- b) le souci d'amener l'enfant à vouloir apprendre ;
- c) le développement progressif de l'aptitude à observer, à réfléchir, à exprimer ;
- d) le respect de l'enfant qui garde le maître des interventions maladroites qui en étoufferaient l'épanouissement constant et la maturation ;
- e) le but de l'Ecole est d'amener l'enfant à l'auto-culture et à l'auto-discipline.

Dans ces programmes, pas de méthode recommandée ; tout est placé sous le signe de la recherche pédagogique : les manuels sont plus ou moins tenus en suspicion et on recommande l'établissement de fichiers de base de documentation.

D'ailleurs, à la lecture de ces programmes, on sent sous-jacente une conception personnaliste de l'homme : « L'homme est liberté et spiritualité. »

Les programmes, d'ailleurs, préconisent le globalisme, défini comme suit : « Chez l'enfant, l'intuition du tout est antérieure à l'intuition des parties », complété par cette autre proposition : « L'enfant découvre peu à peu la signification de ses propres expériences. » A partir de là, on préconise « la diversification graduelle des matières ».

C'est un souci de continuité éducative qui recommande au maître l'étude du milieu comme point de départ de toute l'instruction : l'Ecole n'est éducative que si elle est profondément liée aux autres institutions formatives : famille, église, milieu naturel.

### Quelles sont les caractéristiques pédagogiques des divers cycles ?

#### a) Le premier cycle :

On retrouve dans les instructions relatives au premier cycle les soucis généraux que nous avons rencontrés dans la « Premessa ».

Mais ce qui est particulier à ce cycle, c'est :

- la valorisation du jeu dans un triple but d'éducation : physique, intellectuelle et morale ;
- le souci d'obtenir de l'élève une « activité spontanée et attentive » dans la recherche et dans la conquête individuelle ;
- le recours à la psychologie pour justifier les affirmations d'ordre méthodologique.



Les instructions soulignent le besoin de créer, la prédilection de l'enfant pour le jeu dramatique et la rythmique. Elles préconisent de partir du besoin de faire et d'observer pour donner à l'enfant la connaissance du nombre.

Au point de vue disciplinaire, elles recommandent une discipline de type familial qui permet un contact individuel entre le maître et l'élève pour une formation très attentive du caractère.

Ces programmes prescrivent au maître de préparer l'enfant à la vie par la vie.

Dessin libre, exploitation de l'intérêt de l'enfant pour tout ce qui vit et qui permet l'éclosion de l'esprit scientifique, méthode naturelle et appel à l'intuition dans l'acquisition des techniques de base, tel est l'essentiel de ce premier cycle.

#### b) Le second cycle :

Il dure trois ans. Il invite l'enfant à opérer une première analyse du monde qui l'entoure. Cette époque de transition entre la disparition progressive de l'égo-centrisme et l'installation non moins progressive des intérêts objectifs, concrets, garde encore une place à l'intuition globale durant la première année de ce cycle. L'enfant passe d'une activité appropriative des choses à une activité constructive, ce qui fait que les premières analyses se feront à travers l'expérience épisodique, première base du savoir systématique.

Le milieu est la base de référence pour toute activité de recherche, d'observation, de réflexion et d'expression. On ne séparera pas les matières d'étude, ce qui permettra à l'enfant de se rendre compte des multiples connexions et corrélations existant entre les diverses disciplines. On évitera toute systématisation précoce du savoir.

On liera l'enseignement du calcul à la vie pratique, afin de donner le sens de l'opération et une base concrète au système métrique. (Importance du calcul mental et nécessité de posséder les opérations sur les nombres décimaux.)

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, on recommande l'utilisation du jeu dramatique, des marionnettes, de la correspondance interscolaire, du journal scolaire ; les monographies sur des sujets choisis par les enfants, l'utilisation de fichiers pour l'enrichissement du vocabulaire. L'apprentissage des catégories grammaticales doit être naturel et surtout ne pas troubler les moments esthétiques réservés à la lecture de poèmes ou de prose.

A la fin du cycle, l'enfant doit savoir s'exprimer. En ce qui concerne le travail manuel, il sera orienté vers l'aménagement des locaux, vers la construction de maquettes en relation avec la géographie, la géométrie ou l'histoire.

#### Le troisième cycle ou Ecole post-primaire. Il dure trois ans.

Il a pour but : de consolider la culture de base ; de favoriser chez l'enfant la découverte de ses aptitudes sur le plan manuel et pratique ; de l'aider à trouver une place dans le milieu économique et social.

Cependant, cette Ecole post-primaire se défend d'avoir des préoccupations de préparation à une profession : ce que les enfants apprennent doit être le fruit de leurs recherches, de leurs lectures, de leurs découvertes. Le programme n'est qu'indicatif et doit être adapté aux enfants et aux lieux.

Dans l'apprentissage de la langue, on recommande la correspondance internationale, l'apprentissage de la rédaction de lettres d'affaires.

La pédagogie de l'arithmétique vise un but pratique : premières notions de comptabilité, résolution intuitive de problèmes géométriques, opérations sur les fractions, les



tarifs, les traites, les capitaux et les intérêts, la monnaie. De même, l'enseignement de la géographie a, lui aussi, un but pratique : les itinéraires de voyage, l'émigration.

En sciences, notions élémentaires d'hygiène, de physique et de chimie.

### **Quelles sont les réactions des revues italiennes devant ces programmes ?**

Il y a les revues qui approuvent absolument ces programmes, il y a celles qui, taisant certains problèmes, arrivent à être assez favorables, et il y a celles qui en soulignent les contradictions, tout en leur reconnaissant une certaine valeur pédagogique. Quelles sont les principales critiques ?

Visalberghi (dans « La Stampa », 30-10-55) semble résumer la position de Scuola e Città, Riforma della Scuola et de UGISS (Union des parents d'élèves des Ecoles d'Etat). Il distingue une question juridique et une question de fond. Au point de vue juridique, il s'agit d'une réforme de structure d'un ordre scolaire, donc il aurait fallu entendre le Conseil supérieur de l'Instruction publique, et seul le Parlement aurait pu la décider. Or, cette réforme de structure s'est faite par décret.

D'autre part, comment réorganiser un enseignement sans prévoir des aménagements financiers que seul le Parlement peut voter ?

La prolongation de l'Ecole primaire agrandit le fossé entre les autres degrés d'enseignement (Ecole moyenne et Ecole d'orientation) et leur imperméabilité qui nécessite une orientation précoce des enfants.

En ce qui concerne les « cycles », qu'on se rappelle que cinq ans de scolarité constituent un minimum de scolarisation et qu'il est inutile d'instituer huit ans de programmes scolaires si on ne prend pas la précaution de pourvoir les écoles de classes qui permettent de les accomplir (ce qui n'est pas dans 15 % des cas).

Il est cependant évident que la division en cycles est plus adaptée au développement mental de l'enfant, mais cela ne résoud pas le problème des retardés scolaires si on ne prévoit pas la création parallèle d'écoles et de classes spéciales.

En ce qui concerne les maîtres, G.-A. Bianchessi (« Vita scolastica », 4-1955) se demande : « A quoi sert d'innover les programmes et de stimuler de nouvelles méthodes si les maîtres ne sont pas préparés à les appliquer ? » C'est ce que dit aussi l'UGISS, qui préconise des instruments appropriés (classes, livres, etc.).

C'est ce qu'on sent aussi chez G. Gabrielli (« Diritti della Scuola », 1-1956) qui suggère les activités du maître dans les premières semaines de classe, et qui souligne d'un autre côté les avantages d'un programme très indicatif.

Visalberghi considère l'esprit du décret et s'il rend hommage aux doctrines et aux références pédagogiques dont le décret s'inspire, il remarque qu'elles n'ont rien de bien nouveau : les programmes de 1945 étaient eux aussi globalistes, antinotionistes, recommandaient l'individualisation et le travail par groupe... Mais ces programmes ne peuvent être efficaces que si on prévoit des moyens matériels et une liberté du maître réellement effective.

Or, il y a une disposition du décret qui contredit cette liberté (nous avons signalé en passant que les programmes se contredisaient) : c'est l'enseignement religieux.

C'est le point sur lequel se heurtent les revues.

La phrase : « L'enseignement religieux doit être considéré comme fondement et couronnement de toute l'œuvre éducative », n'est pas sans inquiéter les maîtres et les élèves non catholiques d'autant que la liberté du maître est bien réduite puisqu'on lui recommande même le manuel dont il doit se servir.



A Vence, nous avons discuté avec les collègues italiens qui étaient présents, et nous nous sommes aperçus que l'inquiétude était réelle : en effet, comment obtenir d'être déchargé de l'enseignement religieux si toute l'éducation est orientée par lui ? D'autre part, certaines dispositions du concordat permettraient à l'Eglise d'obtenir l'exclusion des maîtres qui ne lui agréeraient pas. L'Eglise ne s'en est jamais servi, semble-t-il, mais le danger existe (« Scuola e Città »). Si bien que « Riforma della Scuola », n° 2, 1955, déclare que « nous nous trouvons devant une action précise d'initiation confessionnelle qui contraste violemment avec l'esprit informatif de notre Constitution ». Ce à quoi « Scuola Italiana Moderna » répond que l'introduction de l'enseignement religieux à l'Ecole date paradoxalement de Gentile et est une conséquence de son idéalisme, d'où l'inutilité de lever les boucliers actuellement (« Scuola Italiana Moderna » : « Marxisme et Laïcisme à l'Ecole »).

L'UGISS reproche aux programmes de sacrifier les matières scientifiques qui ne le sont déjà que trop.

Mais revenons à Visalberghi. Il se demande alors si ces nouveaux programmes sont aussi révolutionnaires qu'on le dit : pour lui, ils représentent une phase de l'adaptation du système scolaire, ils ne résolvent aucun des problèmes en suspens.

### Que peuvent signifier pour nous ces nouveaux programmes ?

Nous pouvons retenir plusieurs choses : la plus importante est celle qui étale sur deux ans l'apprentissage des techniques de base ; ce serait une réforme nécessaire : trop d'enfants souffrent d'un échec en lecture à la fin de la première année de scolarité, ce qui les oblige à revoir des choses trop faciles l'année suivante et à perdre une partie de leur temps s'ils redoublent. D'autre part, la méthode préconisée par les programmes est intéressante. Partant du dessin spontané de l'enfant, elle demande l'individualisation de l'enseignement et, par voie de conséquence, un effectif plus réduit d'élèves. Quand on sait que dans une école les cours préparatoires sont les plus chargés, on se demande si une réforme aura jamais lieu. — Certaines écoles de ma connaissance ont, depuis trois ans, des cours préparatoires de 60 élèves. — On remarque que beaucoup de techniques de l'Ecole Moderne sont recommandées, ce qui, pour nos camarades italiens peut être un réconfort et un encouragement à avancer dans cette voie, ou à trouver d'autres moyens pédagogiques.

---

### Collectif plein air à 50 %

A la suite d'une convention qui vient d'être passée entre la Direction générale de la Jeunesse et des Sports et la S.N.C.F., le principe du collectif à 50 % au bénéfice des groupes de dix jeunes gens ou jeunes filles de moins de 25 ans, est enfin entré en application.

La réduction de 50 % est accordée par la S.N.C.F. sur présentation d'un bon délivré par les Services départementaux de la Jeunesse et des Sports, sur demande présentée au moins deux jours avant la date de la sortie projetée.

Un Comité national pour le collectif à 50 % avait été créé.

(Recueilli dans « La Vie au Soleil », organe de la Fédération française de Naturisme, membre du Comité national, 33, rue Poissonnière, Paris-2<sup>e</sup>.)

Je cherche des correspondants pour B.C.E. - I. Ecrire : Mlle Cornetet, Ecole de filles Wilson, Reims (Marne).

GUÉRINEAU, à Fressines (Deux-Sèvres), demande un correspondant toutes régions, France ou étranger. Sa classe est du niveau CM 2 - CFE et comprend 15 garçons et 9 filles.